



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 12 décembre 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; BARATI-AYMONIER Sorrour suppléante de STHAL Rémy ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; EL YASSA Myriam suppléante de ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude
C.C.V.M :

Etaient excusés :

C.A.G.B : CANAL Jacques ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; RUTKOWSKI Serge ; M STHAL Rémy
C.C.L.L :
C.C.V.M : MORALES Roland

Secrétaire de séance : MAURICE Yves

Procuration de vote :

Mandants : PROST Jean-Paul ; VIGNOT Anne
Mandataires : STADELMANN Jean-Claude ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie

Objet : Tarif applicable en 2018 à l'incinération des déchets assimilés et d'activités professionnelles

TARIF APPLICABLE EN 2018 A L'INCINERATION DES DECHETS ASSIMILES ET D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Rapporteur : Monsieur Thomas JAVAUX, Vice-Président

L'unité de valorisation énergétique des déchets est destinée à recevoir prioritairement les déchets résiduels collectés par ses collectivités adhérentes. Toutefois, des apports complémentaires sont acceptés : dépannage des collectivités voisines, déchets assimilés, déchets dont la destruction par incinération est obligatoire (aspects réglementaires), mais aussi des stupéfiants et contrefaçons livrés par la police ou la gendarmerie et les douanes dans le cadre de réquisitions du parquet.

I. TARIF POUR LES DECHETS ASSIMILES ET A PRESCRIPTION PARTICULIERE :

Le tarif proposé pour 2018 est de 118,60 € HT/ tonne.

Le tarif d'accueil des collectivités Franc-Comtoises signataires de la Charte régionales en cas de dépannage est de 91 € HT hors TGAP. Il est proposé maintenir ce taux.

A ces tarifs, viendra s'ajouter la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) applicable à toute tonne entrante. Son montant sera fixé par la promulgation de la Loi de Finances votée en décembre 2017 ; il n'est donc pas connu à ce jour.

II. FACTURATION DES SAISIES DOUANIERES ET SCELLES JUDICAIRES

La gestion des apports des douanes, police ou gendarmerie pour destruction de produits particuliers (stupéfiants, cigarettes, contrefaçons ...) est très contraignante, car elle nécessite la présence physique d'un représentant du SYBERT, lors de l'opération de livraison et d'introduction dans le four permettant d'attester la destruction.

Dans ce contexte, il est proposé la contribution différenciée suivant :

- forfait de 100 € par apport (présence sur site d'un représentant du SYBERT) + 118,60 € HT/t (hors TGAP) de déchets traités.

A ce tarif viendra s'ajouter le montant de la TGAP applicable au 1^{er} janvier 2018.

III. PRESTATION PARTICULIERE : VENTE DE GABIONS

Soixante- quatre gabions ont été gracieusement mis à disposition de la Ville de Besançon sur la plateforme de stockage des plaquettes bois depuis de nombreuses années via une convention.

Pour régulariser la situation et éviter des manipulations, ces gabions seront cédés à la direction de la Maîtrise de l'Energie de la Ville de Besançon (DME), au prix unitaire de 234 € TTC le gabion.

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur les tarifs applicables à l'incinération des déchets assimilés et d'activités pour l'année 2018, détaillés ci-dessus.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Préfecture du Doubs

Reçu le **26 DEC. 2017**



Contrôle de légalité